

Annexe n°4 présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de maraîchage, la SCEA PRIMALOGNE souhaite créer des serres sur une surface de 25 968 m².

1.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage
SCEA PRIMALOGNE La Résinière 44310 La Limouzinière N° Siret: 41 25 53 94 30 00 17 patrick.gallon@primeurop.fr

2.2. Autres intervenants du projet

Cabinet d'architecture	Le Bureau d'études techniques	Service départemental de police de l'eau
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme Fleurance Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 09-83-52-42-49	Cabinet CADEGEAU 53 Bb du 8 Mai 1945. St-Macaire-en-Mauges 49450 Sèvremoine Tel : 02-41-49-07-74 cadegeau@orange.fr	Direction Départementale du Territoire et de la Mer D.D.T (service eau environnement risque) 10, bd Gaston Serpette – BP53606 44036 Nantes cedex 01 Tel : 02-40-67-26-26

Commune de La Limouzinière	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
Commune de La Limouzinière 10, rue Charles de Gaulle 44310 La Limouzinière Tél : 02 40 05 82 82 accueil@lalimouziniere.fr	SAGE Estuaire de la Loire Cellule d'animation du SAGE et de l'ASTER Estuaire de la Loire 42 Quai de Versailles 44000 Nantes Tel : 02-85-52-44-14

1.3 - Localisation du site d'étude

Nom du Projet : Serres multichapelles au lieu-dit « La Brevère ».

Code Postal et commune : 44310 La Limouzinière.

Le projet est localisé à 6,4 km à l'ouest du centre bourg de La Limouzinière (IGN N°1224⁰-2002), au lieu-dit La Brevère.

La situation géodésique est la suivante (en coordonnées Géographiques : centre des serres) :

Lieu-dit	X	Y
La Brevère	46.984720	1.685325

1.4 - Situation Cadastre

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface
La Brevère	N° 29 section YD	111 252 m ²

L'opération se situe dans la zone A du Plan Local d'Urbanisme. La zone A couvre des terres agricoles, à protéger en raison de leur potentiel agronomique, biologique et économique.



Source : PLU La Limouzinière

4. **Les zones agricoles A** correspondent grosso-modo aux zones NC des anciens POS, et sont des zones exclusivement réservées à l'activité agricole.

Les zones agricoles sont dites zones « A ». Peuvent être classés en zone agricole les secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Les constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif et à l'exploitation agricole sont seules autorisées en zone A.

Sont cependant autorisés en zone A les travaux de confortation des constructions existantes (*travaux visant à améliorer le confort des habitations ou leur sécurité*), agricoles ou non, mais non la rénovation, la réhabilitation ou l'extension des constructions non agricoles.

1.5 – Description du projet

La SCEA PRIMALOGNE envisage la création de serres multichapelles sur la commune de La Limouzinière. Il s'agit de d'un lot de serres multi chapelles en matière plastique comme présenté ci-après :



Au total 22 chapelles réparties sur 1 bloc seront créées, couvrant une superficie de 25 968 m².

1.6 - Infrastructures et voiries

a) Géomorphologie

Le projet de serres multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogènes. On observe des pentes moyennes (de 2 à 5 %) orientées vers l'est.

A l'avenir la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer.

b) Les voiries et les espaces verts

L'accès à la parcelle se fait par une voie communale localisée à l'est du site, puis par le siège d'exploitation de la Résinière et un chemin d'exploitation.

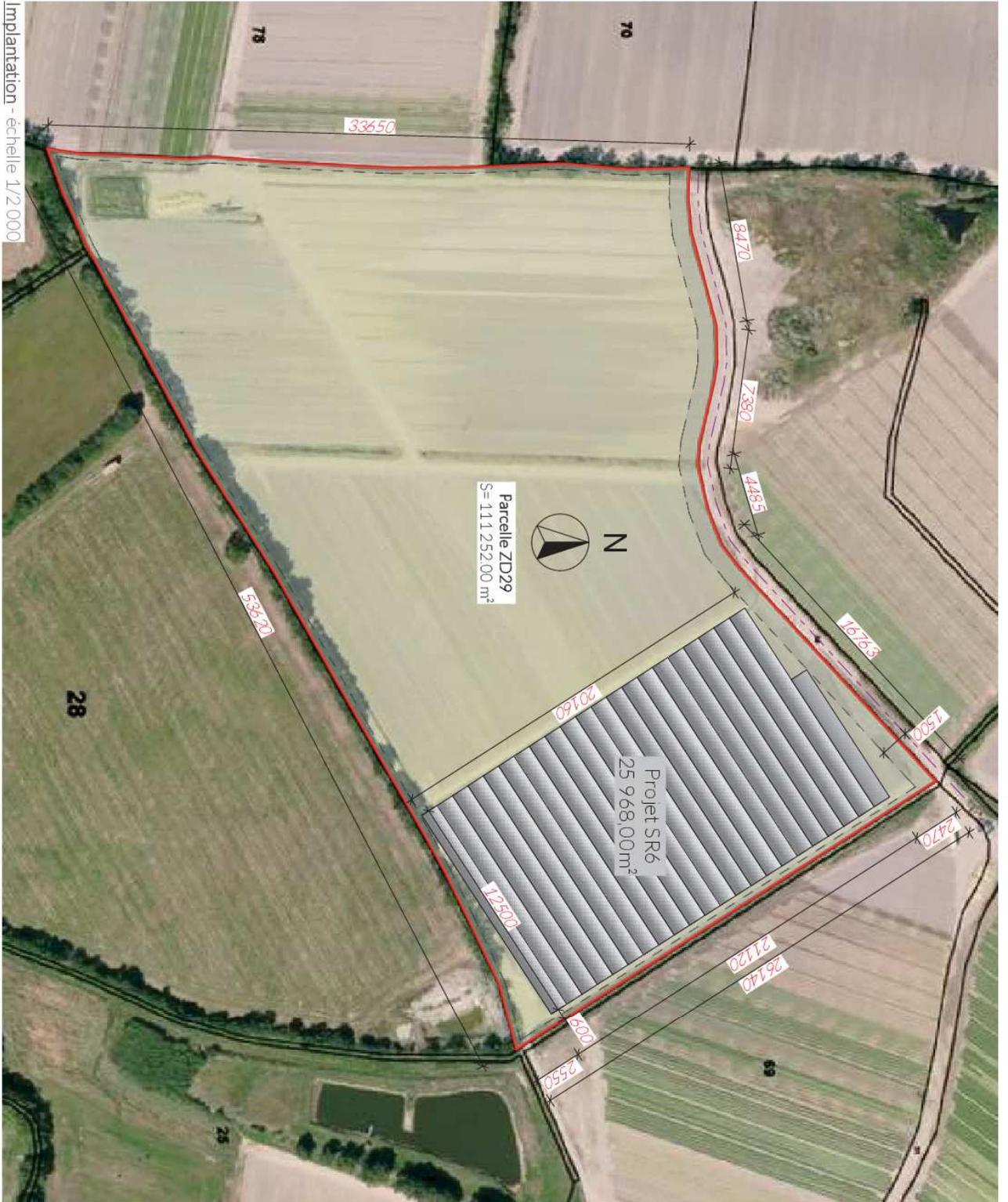
Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, champs en plein air.

c) Evacuation des eaux pluviales

La collecte des eaux de ruissellement des serres multi chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Elles seront dirigées vers un bassin de rétention-régulation existant, situé en partie nord-est du futur bloc nord (parcelles n°69 YD). Les eaux du bassin sont évacuées vers le ruisseau de la Résinière :

N° de l'exutoire EP	Localisation par rapport à l'opération	Coordonnées géodésiques (Lambert 93)	Type de collecteur récepteur	Profondeur du collecteur (mètres)	Propriétaire du collecteur
EX/EP SCEA PRIMALOGNE	Est	E : 344 273 N : 666 4342	Ruisseau	Environ 1,00 m	SCEA PRIMALOGNE

1.7 – Plan du projet



Implantation - échelle 1/2 000

Parcelle ZD29
S = 111 252,00 m²

Projet SR6
25 968,00 m²

phase PC Construction de multichapelles plastique
La Brevine - 44 310 LAUMOUZINIÈRE

n° plan 1

implantation

19 octobre 2018
dossier n° C7L00322

maître d'ouvrage - SCEA PRIMALOGNE
La Ferrière - 44 310 LAUMOUZINIÈRE

architecte - Atelier 14
11 rue Jules de la Trinité - 441 800 CLUSSON
02 51 80 99 99 architecte@atelier14.fr

1.8 – Contexte environnemental

- Habitations

Les serres sont implantées en lieu et place de cultures maraichères dites de « plein champ ». Les zones d'habitations les plus proches sont situées au lieu-dit la Résinière, à environ 250 mètres au nord-ouest des serres en projet. Elles sont masquées par les bâtiments agricoles existants.

A noter qu'une haie bocagère haute multistrates est présente en limite de propriété sud de la parcelle étudiée et constitue d'ores et déjà un écran visuel vis-à-vis des futures serres. Celle-ci devra être conservée.

À terme des haies bocagères multistrates pourront être plantées en bordure ouest de la parcelle 29 YD. Ces haies joueront un rôle de refuge, nourricier et de corridor pour la faune locale.

- Sites sensibles et Paysage

Le site d'implantation des serres ne présente pas de sensibilité écologique du fait de leur utilisation actuelle : culture maraichère. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables ou protégées

Le projet de serres sera édifié dans le contexte paysager agricole et maraicher (tunnels et serres existants) du site. La construction de nouvelles serres n'affectera donc pas le caractère paysager du site.

Site Natura 2000

Aucune zone Natura 2000 n'est présente à proximité du site en projet. La plus proche correspond au Lac de GrandLieu (FR5210008, FR5200625) localisée à environ 7 km au Nord.

Sites Classés/Inscrits

Aucun site Classé ou Inscrit n'est répertorié à proximité du secteur d'étude. Le plus proche correspond au Lac de GrandLieu localisée à environ 7 km au Nord.

On recense également un site architectural Inscrit du Logis de la Touche au sein du bourg de La Limouzinière. Celui-ci est localisé à environ 7 km à l'est du projet.

ZNIEFF

La ZNIEFF la plus proche est localisée à 3 km au nord-ouest du site étudié :

- ZNIEFF de type II (n° 520006613) : *Forêt de Machecoul*

Du fait de l'environnement proche de nature agricole, de l'éloignement important et des mesures de réduction (présence d'un bassin de rétention-régulation, plantation de haies bocagères), l'impact sur les éléments paysagers et naturels immédiats sera peu important.

De par son éloignement et du fait des mesures envisagées, le projet de serres ne modifiera ou ne détruira aucune espèce ou habitat des sites sensibles environnants.

Photos du site : Localisation des photos sur plan annexé n°5

P1 : Photo du site



P2 : Photo du site



P3 : Photo du site



P4 : Photo du siège d'exploitation



P5 : Photo du site



P6 : Photo du site



P7 : Photo du site



P8 : Photo du site sud



P9 : Photo du bassin de rétention-régulation Nord

